

Le Louvre : quand la direction lâche les visiteurs sur les grévistes.

L'assemblée générale interprofessionnelle qui s'est déroulée ce matin au musée du Louvre a rassemblé plus de 200 personnes et notamment des camarades de Sud PTT, Sud Rail, Sud CT, Sud Education, Solidaires, CGT Beaubourg, UL CGT, CFDT, etc.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de Sud Culture Solidaires suite aux violences qui se sont déroulées à l'issue de cette AG :

Le Louvre : quand la direction lâche les visiteurs sur les grévistes.

Ce matin, mercredi 20 octobre, s'est tenue une assemblée générale interprofessionnelle et intersyndicale au Musée du Louvre, en grève depuis le 02 octobre.

Dès 9 heures une occupation pacifique des entrées publiques a eu lieu afin de permettre aux agents de délibérer sereinement. En effet la direction du musée procédait depuis des jours à des ouvertures sauvages de l'établissement, mettant en péril la sécurité des visiteurs et des oeuvres puisque les personnels de surveillance et de postes de contrôle étaient réunis massivement sous pyramide.

Privilégiant l'attaque juridique au dialogue social, la

direction du Musée a durci la position des salarié-es et militant-es présent-es en les menaçant d'assignations individuelles.

Elle a ensuite levé les dispositifs usuels de sécurité qui permettent le contrôle des visiteurs, de manière à mettre le public en confrontation directe avec les agents et les soutiens présents. Les responsables de l'établissement ont sciemment causé des débordements : certains visiteurs haranguaient la foule pour la pousser à un affrontement physique et s'en prenaient violemment aux personnes présentes.

La direction a malgré tout décidé que le musée était en capacité d'ouvrir.

Comment parler de sécurité quand on laisse une foule entrer en force sans même une vérification des sacs, alors même que le plan Vigipirate a encore été renforcé ? Celui-ci sert quotidiennement à organiser la perte de liberté des citoyen-nes, mais est étonnamment oublié lorsque les dirigeants veulent entraver le droit d'expression et de grève.

Paris, le 20 octobre 2010